

RELOGEMENT DE NICE-VILLAGE

PROJET D'ETUDE SOCIALE

V. BORGOGNO
Décembre 1989

C.7768

B4

Table des matières

Introduction	p. 2
A. Programme d'enquête opératoire	p. 3
I.1. Des populations et un habitat à décrire	p. 3
I.1.1. L'habitat	p. 3
I.1.2. Les populations	p. 4
I.1.2.1. La caractérisation statistique	p. 5
I.1.2.2. L'identification des problèmes sociaux.....	p. 5
I.2. Elargir la compréhension	p. 6
I.2.1. Utilité d'une contextualisation locale des données	p. 6
I.2.2. De la contextualisation au projet d'un observatoire	p. 7
II. Pour un observatoire de la situation migratoire locale	p. 9
II.1. Esquisse des champs de l'observation	p. 9
II.1.1. Aspects structuraux.....	p. 9
II.1.2. Aspects dynamiques	p.10
II.1.3. Aspects urbains	p.11
II.1.4. Les problèmes sociaux spécifiques	p.11
II.1.5. Mise en perspective historique	p.12
III. Méthodologie	p.13
B. Programme d'enquête réflexive	p.14
I. Une recherche pour contribuer à l'élaboration d'un projet social	p.14
p. 14	
I.1. De la notion d'accompagnement social à celle de projet social.....	p.14
I.2. Une recherche centrée sur la quotidienneté immigrée.....	p.16
II. Notre objet : l'appropriation	p.17
II.1. Un concept descriptif et normatif	p.17
II.2. Les champs de l'appropriation	p.20
II.2.1. Accès à la cité	p.20
II.2.2. Appropriation du logement	p.21
II.2.3. Appropriation urbaine	p.21
II.2.4. Accès au marché du travail	p.21
II.2.5. Modes de consommation	p.21
II.2.6. Modes de sociabilité	p.21
II.2.7. Pratique de loisirs	p.22
II.2.8. Pratique religieuse	p.22
III. La question des réseaux et des groupes.....	p.22
IV. Méthodologie	p.23
V. Devis	p.26
VI. Note complémentaire sur les opérations à greffer sur le projet	p.27

La reconstruction de "Nice-Village"

Projet d'étude sociale

V. Borgogno
Déc. 1989

Introduction

De quel secours peuvent être les sciences sociales pour un projet du type de celui qui vise la cité de transit de "Nice-Village" ?
Pouvons-nous y tenir un rôle utile nous, chercheurs ? Quel sens convient-il que nous donnions à notre intervention ?

Cela revient à s'interroger sur les types de connaissance qu'il nous paraît utile et possible de produire en pareille situation, à nous dont c'est le métier de produire "de la connaissance".

Nous avons été ainsi amenés à distinguer deux types de connaissance de caractère et de sens différent, et qui conduisent à envisager deux programmes d'enquête distincts qu'il conviendra de parvenir à intégrer l'un à l'autre, de telle sorte qu'ils n'apparaissent plus finalement que comme deux dimensions d'une même démarche unifiée.

Nous distinguons, en premier lieu, une connaissance que nous qualifions d'opératoire. Nous entendons par là une connaissance - ou "des connaissances" - immédiatement utile à la technicité de l'opération de relogement.

Nous distinguons, en second lieu, une connaissance que nous

qualifierons de réflexive. Nous entendons par là une connaissance - ou des "connaissances" apportant des éléments utiles à la réflexion sur l'accompagnement social - nous préférons parler de projet social global, on verra pourquoi plus loin - qu'il convient de greffer sur l'opération.

A. Programme d'enquête opératoire

I.1. Des populations et un habitat à décrire

Le processus que l'investigation doit ici appuyer est fondamentalement un processus de gestion. C'est le mot-clef de cette partie du programme d'enquête.

Qu'est-ce qui est géré et que nous devons contribuer à faire mieux connaître en acceptant de donner, provisoirement, la priorité à une appréhension des données selon les catégories propres à une vision "gestionnaire" des réalités sociales ?

Des populations et un habitat

I.2. L'habitat

Commençons par l'habitat. Nous employons à dessein ce terme en nous référant, très précisément, à la distinction opérée par certains sociologues, entre habitat et habiter. Pour ces auteurs l'habitat est un concept moderne, quelque peu techniciste, auquel ne saurait se réduire l'habiter, pratique humaine fondamentale qui lui préexiste et qui le déborde... L'habitat relève par excellence d'une description morphologique "c'est un cadre" (H. Lefebvre 1970). Pour nous la notion va renvoyer essentiellement aux aspects fonctionnels et économiques du logement. Point de vue étendu à l'usage des espaces et équipements proches, et de loin en loin à

l'"usage" de la ville comme espace global d'offres de "services urbains".

L'axe de l'enquête est ici l'analyse de la situation à Nice-village, au point de vue des fonctions remplies - ou non - et de leur coût.

- . "Fonction logement" : évaluation technique, coût, modalité d'occupation...

- . Equipements collectifs : nature et coût. Sous cette rubrique doit prendre place une évaluation du service offert par les commerces installés sur place.

- . Relation à l'espace urbain. Il s'agit ici essentiellement du problème des distances physiques, par référence aux "centralités urbaines" ou à la localisation de la zone de logement par rapport au bassin d'emploi. On débouche par exemple sur une appréciation de l'adaptation des services de transports en commun desservant la cité.

L'ensemble des investigations menées sur l'habitat doit conduire à une évaluation globale de la fonctionnalité du cadre de vie que représente la cité, et à la mise au jour de problèmes relevant de solutions techniques, qui pourraient être apportées dans le cadre du projet de "nouvel habitat". Une telle évaluation devra, de plus, être rapportée aux données recueillies au cours de l'enquête sur l'habiter - qui intéresse le second programme d'enquête - avec l'objectif de faire en sorte que l'"habitat" réponde le mieux possible à cet "habiter".

I.1.2. Les populations

Deux aspects sont à distinguer : la description statistique et l'identification de "problèmes sociaux"

I.1.2.1. La caractérisation statistique

La description statistique vise à compléter et approfondir la connaissance statistique (fondée sur des catégories statistiques) des populations logées à la cité modulaire. Il n'est pas question d'énumérer ici toutes les caractéristiques de la population concernée qui peuvent être utiles à connaître. Au reste, un dialogue permanent est nécessaire sur ce plan avec les "décideurs" où les "gestionnaires", pour tracer avec précision les contours de la connaissance statistique utiles. Indiquons cependant ici que le point de vue morphologique nous paraît aussi important que le point de vue strictement censitaire (i.e. repérage et classification des caractéristiques internes de la population.) C'est-à-dire qu'on doit s'efforcer de faire apparaître les spécificités de la "forme démographique" de la présence immigrée localisée à la cité modulaire, en tant qu'elle fait "saillance" sur les formes démographiques locales.

I.1.2.2. L'identification des problèmes sociaux.

La population logée à la cité semble connaître un certain nombre de "problèmes sociaux" de nature fort diverses, qui pèsent lourdement, comme facteurs stigmatisants, sur l'image de cette zone de logements dans l'opinion locale.

Certains de ces "problèmes" connotent un caractère de "dangerosité" : délinquance, drogue, prostitution...

D'autres problèmes connotent un caractère de "fragilité sociale" citons : chômage de longue durée ; Maladies de longue durée ; problèmes liées à la présence grandissante, semble-t-il, de personnes âgées sans issue sociale clairement perceptible...

Ces problèmes devront faire l'objet d'une "évaluation" aussi précise que possible, de même que les solutions qui leur sont actuellement apportées. Ceci pourra permettre une meilleure prise en compte de ces problèmes dans le nouveau cadre de logement. Cependant il faut être conscient que s'il est un domaine où ce que nous avons appelé la connaissance opératoire doit s'accompagner de vigilance critique à l'égard des interprétations et des évaluations c'est bien ce domaine des dits "problèmes sociaux" où les catégorisations spontanées et les évidences du sens commun peuvent parfois introduire d'importantes distorsions." (1)

I.2. Elargir la compréhension

I.2.1. Utilité d'une contextualisation locale des données

Pour ce premier volet de l'enquête il nous est apparu non seulement inévitable mais fructueux, d'adopter, le plus exactement possible le point de vue des agents sociaux concernés par les logiques gestionnaires.

Sans viser le moins du monde une rupture fondamentale avec les modes de pensée et de connaître de ces agents, mais au contraire en nous maintenant dans ce cadre, il nous paraît possible et utile de chercher des "pistes" permettant d'approfondir la compréhension par ces agents des problèmes et des réalités qu'ils ont à traiter.

(1) Nos propositions dans ce domaine des problèmes sociaux, et plus largement d'ailleurs pour l'ensemble du projet - sont dans le prolongement des travaux menés par le "groupe de réflexion sur l'évaluation des politiques sociales locales" du commissariat général au plan. (auxquels nous avons participé. (Rapport publié à la Doc. Fse). On consultera utilement, en particulier, les parties consacrées à ce problème de l'interprétation.

Un des moyens les plus sûrs pour atteindre ce but d'une compréhension approfondie est représenté par ce que nous appellerons la "contextualisation locale" de l'observation.

Qu'entendons-nous par là ?

Dans cette zone d'habitat, bien que son apparence d'isolat social masque ce caractère, ne fait que s'exprimer une partie des réalités migratoires locales. Une partie qui ne doit pas être, si l'on peut dire, marquée du sceau conceptuel de l'exception, et qu'il ne faut pas disjoindre du tout.

Car cette partie est intégrée à un ensemble, communique avec lui, interagit avec lui, par des réseaux ou des transferts incessants, peut-être aussi par la fonction de centralité ethnique qu'elle remplit. Agir sur la partie c'est agir sur le tout, et agir sur le tout c'est agir sur la partie.

De même pour bien connaître et comprendre la partie, il faut la resituer dans l'ensemble et donc bien connaître et comprendre l'ensemble.

L'ensemble, c'est-à-dire en continuant à utiliser les distinctions que nous avons proposées plus haut : les populations immigrées, leurs caractéristiques, leur habitat, leurs problèmes... dans l'espace local.

1.2.2. De la contextualisation au projet d'un observatoire

En fait, mieux connaître la situation globale de l'immigration dans l'espace local et pouvoir suivre son évolution est une exigence qui s'impose en soi, indépendamment du besoin ponctuel ressenti à l'occasion de l'opération de relogement dont il est question ici. Celle-ci ne fait que souligner cette exigence, et révèle l'urgence d'y répondre.

En effet, le sentiment prévaut de plus en plus dans l'opinion et chez les politiques que les "réalités migratoires" sont mal connues, que les informations dont on dispose dans ce domaine sont insuffisantes ou imprécises, et que leur recueil est mal organisé. Ce constat a conduit à l'idée qu'il serait de la plus grande utilité de mettre en place un dispositif permanent d'observation de ces réalités.

Ce dispositif, cependant, est généralement conçu à l'échelle nationale, ce qui nous paraît insuffisant.

Nous avons nous-mêmes mené une réflexion à propos d'un projet de cette nature (2), mais en mettant l'accent sur l'intérêt d'une observation conduite au niveau local, fortement cadrée sur les réalités locales.

De tels dispositifs, qui permettraient de prendre la pleine mesure de spécificités parfois prononcées - et réclamant, de ce fait, des modes d'intervention adaptés - nous semblent épouser la logique des lois de décentralisation qui confèrent une grande autonomie aux instances politiques locales en matière d'intervention sociale.

La mise en place d'un observatoire de la "situation migratoire" locale en tant que tel, sort évidemment du cadre de ce projet.

Mais notre volet de "contextualisation" des données intéressant la "cité modulaire" de Nice-village, peut se concevoir comme une contribution en quelque sorte expérimentale à la réflexion collective que devrait susciter un tel projet. Une étape au cours

(2) Dans le cadre du "Groupe de réflexion sur l'évaluation des politiques sociales locales", cité plus haut

de laquelle on pourrait tout à la fois tester les catégories du recueil et l'"opérationnalité" des données recueillies.

Le Plan d'ensemble de cette "contextualisation" que nous esquissons ci-dessous, peut donc être regardé comme un avant-projet d'"observatoire de la situation migratoire locale". Observons cependant qu'à ce titre les divers aspects qui sont mis en évidence le sont selon un ordre logique et quelque peu idéal, qui ne tient compte ni des possibilités concrètes (3) de réalisation, à tester cas par cas, ni des hiérarchies à établir entre les classes de données, entre celles qui sont directement requises pour l'opération de relogement et qui ont été désignées plus haut - et celles dont l'intérêt pour cette opération est moins immédiat... Il est évident que ce projet concerne avant tout Nice-village et le projet de relogement, et que ce sont les données utiles à cette opération qui doivent être dégagées en priorité.

II. Pour un observatoire de la situation migratoire locale

II.1. Esquisse des champs de l'observation.

II.1.1. Aspects structuraux.

. Description des populations immigrées présentes dans l'espace local. Sous les critères d'origine et des critères démographiques et "socio-graphiques". Le point de vue dominant est ici morphologique. L'objectif essentiel est de repérer la position des différentes communautés immigrées dans la structure démographique (notion de pyramide des âges.) et dans les stratifications sociales à fondement économique.

 (3) Pour les évaluer l'interlocuteur privilégié est la structure régionale de l'INSEE, en tout premier lieu...

. Description socio-économique de la force de travail immigré. Le point de vue dominant est ici l'analyse du rôle-spécifique ou non-joué par celle-ci dans l'économie locale : examen de leur concentration par branches d'emplois, strates d'emploi, examen des conditions d'emploi et de rémunération. Evaluation des modes de gestion globale de cette main-d'oeuvre et des attributions d'"utilité spécifique" dont elle est l'objet.

Dans chaque cas l'examen porte sur la situation présente et sur les évolutions perceptibles et/ou prévisibles. (notion de "scénario prospectif")

II.1.2. Aspects dynamiques

L'examen se porte ici sur les logiques et les facteurs à l'oeuvre dans la production de la situation migratoire et sa reproduction.

. Aperçus sur les flux. C'est-à-dire, réponse aux questions : qui entre ? qui sort ? en fonction de quels facteurs ? Pour reprendre une opposition familière les flux se distinguent ici des "stocks" (considérés dans le paragraphe "aspects structureaux".)

. Aperçus sur la situation et les structures économiques des pays de départ, et surtout, peut-être, des régions ou des espaces locaux spécifiquement concernés dans les pays de départ.

L'objectif est ici l'analyse des contextes dans lesquels prennent naissance les projets d'émigration, et par rapport auxquels se déterminent les projets de retour.

. Aperçus sur le rôle joué par l'Italie comme zone de transit.

L'objectif est ici d'évaluer toutes les conséquences de la localisation frontalière de la zone d'immigration observée. La

nécessité apparaîtra sans doute de jeter les bases d'un dispositif d'observation transfrontalier.

II.1.3. Aspect urbain

L'objectif global est ici de cerner la place -concrète et symbolique - occupée par les immigrés dans la ville comme espace de fonction mais aussi comme système de "signes".

Trois types d'examen

- . Analyse des conditions de logement sous l'angle qualitatif
- . Analyse des conditions de logement sous l'angle de la position des immigrés dans la division sociale de l'espace résidentiel, et sous le critère concentration/diffusion.
- . Analyse des effets sur les conditions de logement de ces populations des opérations de restructuration ou de réhabilitation urbaine.

II.1.4. Les Problèmes sociaux spécifiques

L'objectif, ici, est double. Il est d'abord d'évaluer le poids des problèmes sociaux - entendus dans le sens que nous avons brièvement indiqués plus haut - qui sont présumés frapper spécifiquement ces populations. (Cette dimension de spécificité étant elle-même à problématiser...)

Il est ensuite d'évaluer le niveau, le mode, et le caractère approprié de la prise en charge des immigrés dans les dispositifs globaux d'aide ou de promotion sociale...

on doit distinguer

- . position dans les dispositifs "normaux" (RMI. Formations...)
- . position dans les dispositifs exceptionnels (ex : actions de développement social des quartiers.)
- . Vie associative.

enfin il conviendra sous cette rubrique de recenser et d'évaluer le rôle des diverses associations qui, à un titre ou à un autre, prennent en charge ou soutiennent les travailleurs immigrés et leurs familles.

II.1.5. Mise en perspective historique

Il y a quelque abus à présenter cet aspect comme un champ d'observation. Pourtant, le recul historique nous paraît essentiel à la pleine compréhension du phénomène migratoire. Voici pourquoi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Nice et le pays de Nice sont une région d'intense immigration. Le phénomène est constant dans l'histoire, et comme dans bien d'autres régions françaises il prend place parmi les éléments structuraux permanents de l'espace social local.

Pour des raisons rien moins que neutres cette histoire migratoire des pays est généralement occultée. Le consensus souvent partagé par les immigrés eux-mêmes, sur l'assimilation nécessaire, fût-elle de surface, de ces derniers, qui prévalait jusqu'à il y a peu, trouvait un prolongement logique dans l'exigence d'un "oubli" collectif et individuel de l'histoire migratoire. Un oubli que les travaux des historiens, souvent remarquables pourtant, ne parviennent pas à réparer.

Deux inconvénients majeurs résultent d'une pareille situation.

La perte de compréhension liée à cette occultation de la dimension historique du phénomène migratoire, qui a pour conséquence de conférer à la situation actuelle un caractère de nouveauté et d'anormalité, parfaitement infondé.

Le refoulement par la conscience collective de la dette non seulement économique et démographique, mais aussi culturelle contractée envers les différentes populations immigrées qui se sont succédées dans la ville, ce qui revient à leur dénier toute participation au patrimoine culturel local, et toute place parmi les éléments fondateurs de l'identité collective locale (4).

L'entreprise devrait comporter ici, deux volets.

. Un recours aux historiens pour reconstituer l'histoire migratoire locale dans sa globalité, et recenser les travaux encore à réaliser pour parfaire cette histoire.

. La constitution d'archives orales par le recueil de récits de vie pouvant contribuer à une véritable histoire sociale de l'immigration locale.

III. Méthodologie

Méthodologiquement les opérations requises par cette première partie de l'enquête n'appellent pas de longs commentaires. Il s'agit d'un recueil documentaire et factuel classique suivi de

(4) Tous ces points ont notamment été soulignés récemment par l'historien Gérard Noiriel dans une tribune libre du "Monde".

l'analyse des données recueillies dont seule la durée et la difficulté est à apprécier. Il faudra cependant peut-être prévoir des traitements statistiques spéciaux réclamés par ce que nous avons appelé le point de vue morphologique.

Bien entendu la partie "observatoire de la situation migratoire locale" est à considérer séparément, et son coût ne sera pas évalué dans le cadre de ce projet.

B. Programme d'enquête réflexive

I. Une recherche pour contribuer à l'élaboration d'un projet social

I.1. De la notion d'accompagnement social à celle de projet social.

Le second objectif fixé à l'étude est celui de contribuer à définir les conditions d'un accompagnement social durable.

Ce que recouvre une telle formule paraît aisé à concevoir. Le terrain de la réflexion étant ici déjà balisé par toute une tradition d'"urbanisme social", dont la dernière expression connue est celle des "action de développement social des quartiers" (5).

La demande, de ce point de vue, s'interpréterait ainsi : l'opération de restructuration urbaine visant la cité de transit de Nice-village, qui est en soi une action sociale, ou qui contient du moins une dimension d'action sociale - offrir un logement plus décent à ses habitants - agit comme un révélateur à l'égard de problèmes particuliers qui affectent ces populations, ou à l'égard de certains besoins spécifiques de ces populations qui

(5) Voir nos propres travaux sur ce sujet dans le cadre des recherches mis en place sur le dispositif dit "DSQ" (Etude de cas de la ZUP de Berthe à La Seyne-Sur-Mer)

demeurent actuellement insatisfaits. Une telle situation accentue la marginalisation, déjà quelque peu inscrite dans l'espace, des habitants de la cité. La tâche fixée aux analystes sociaux que nous sommes dès lors semble claire. Elle consiste à identifier et évaluer ces problèmes et ces besoins et à proposer des solutions durables, sous la forme de projets d'équipements sociaux ou adaptés, ou de dispositifs d'action sociale spécifiques. C'est ainsi qu'ont pu être évoquées, à titre d'exemple, la question des lieux de culte ; celle de la mise en place de formation pour adultes, soit adaptative à l'emploi local, soit dispensée en vue d'un retour "positif" au pays ; la prise en charge sociale de personnes âgées sans perspectives professionnelles etc...

Par rapport à un tel axe de travail dont nous dirions qu'il est de nature programmatique, nous n'avons pas d'objections de principe. Bien au contraire, nous l'acceptons comme faisant partie intégrante de ce qui peut être légitimement demandé à des chercheurs. (La première partie de l'enquête, dite enquête "opératoire" répond déjà en partie à cet objectif.)

En revanche, nous avons des objections de méthode (qui sont liées aux conceptions qui sont les nôtres à propos de ce que peut et doit être la pratique du sociologue en position d'intervention sociale.)

Nous estimons que notre contribution sur ce plan ne peut être utile que si elle est rapportée à une réflexion sur un projet social global, dont nous aurons su faire apparaître la nécessité. Un projet qui englobe la question des équipements sociaux spécifiques sans s'y résorber et dont ceux-ci tireraient une partie de leur sens.

La tâche qu'il nous appartient de remplir est de produire une connaissance utile à cette réflexion ou, mieux, spontanément appropriée à l'élaboration d'un tel projet.

I.2. Une recherche centrée sur la quotidienneté immigrée

Pour faire apparaître quel peut être le contenu de ce projet social - avec lequel, insistons-y, a partie liée une certaine forme de connaissance scientifique - il nous faut commencer par exposer brièvement la manière dont nous concevons la position des travailleurs immigrés dans la société d'immigration.

Les conditions d'existence de ces communautés, les territoires sociaux qui leur sont assignés, les cadres normatifs et les systèmes de contrainte - mais aussi bien, les systèmes de prise en charge, d'accueil, ou de soutien - auxquels ils ont affaire, doivent se concevoir, selon nous, comme rapport social - ou ensemble de rapports sociaux - de la société d'immigration aux travailleurs immigrés.

Cependant, la lecture d'un tel rapport ne saurait être faite uniquement en fonction de la place, fût-elle prépondérante, qu'y occupe la société d'immigration. Autrement dit, les immigrés ne sont pas entièrement assujettis aux finalités qui les visent ; de même qu'ils ne sont pas entièrement interprétables à partir des discours tenus sur eux. Bref, ils ne sont pas réduits à la passivité absolue et entrent dans ces rapports en y manifestant leurs propres modes créatifs.

On rejoint à partir de là la pertinence, mais aussi la nécessité d'approfondissement de la notion d'intégration. D'une part on aperçoit la nécessité d'un ajustement réciproque entre les projets

émanant des pouvoirs publics ou des collectivités locales et les stratégies d'insertion des immigrés. Mais d'autre part, celles-ci sont soumises à de fortes contraintes socio-économiques. On a affaire ici à des groupes d'hommes "seuls", qui sont de par cette condition, aussi bien marginalisés par rapport à la population française de souche que par rapport à d'autres groupes d'origine étrangère, fortement marqués par les solidarités familiales et les liens intergénérationnels.

Aussi serons nous amenés à mettre plutôt l'accent sur les processus d'appropriation déployés dans l'espace fondamental de la vie quotidienne.

Les immigrés ont d'abord à s'approprier des conditions d'existence souvent difficiles. Par rapport à l'ensemble des contraintes que représentent ces conditions d'existence, leur premier souci est d'aménager un espace vivable pour la quotidienneté, et dans lequel les objectifs immédiats du projet d'émigration puissent être réalisés.

II. Notre objet : l'appropriation

II.1. Un concept descriptif et normatif

Qu'entendons-nous, plus précisément, par appropriation.

Nous n'entrerons pas dans de longs développements à ce propos. Nous nous contenterons d'une brève mais très suggestive, citation d'Henri Lefebvre (1966) :

"Je parlerai aussi de "l'appropriation". Il ne s'agit pas du tout de propriété ; il s'agit même de quelque chose de tout à fait différent ; il s'agit du processus par lequel un individu ou un groupe s'approprie, transforme en son bien, quelque chose

d'extérieur, de telle sorte qu'on peut parler d'un temps ou d'un espace urbain appropriés au groupe..."

Cette citation suffit à faire apparaître que cette notion recouvre en partie celle d'adaptation mais en même temps s'en distingue considérablement...

L'application de cette notion au domaine urbain paraît tout particulièrement indiquée. L'auteur que nous venons de citer en fait la démonstration éclatante. Elle débouche chez lui sur la mise en évidence d'un concept de l'"habiter" (6) - distinct de celui de l'habitat-caractérisé précisément par ce processus d'appropriation.

Le projet social dont nous parlions peut dès lors s'énoncer plus précisément. Il vise l'appropriation de leurs conditions d'existence - notamment résidentielles - par les habitants de la cité et a pour objet la recherche des moyens susceptibles d'améliorer les conditions de cette appropriation dans les structures de logement futures.

La méthode s'indique d'elle-même. Il s'agit d'abord de mettre au jour et d'évaluer les modes d'appropriation actuels des habitants de la cité, tels qu'ils les ont développés dans l'espace social spécifique de cette zone de logements, et nourrir ainsi une réflexion sur les conditions susceptibles de permettre soit la reconstitution de ces modes d'appropriation dans la nouvelle situation de logements, soit leur développement dans un sens plus favorable.

(6) que nous avons évoqué plus haut.

Une ambiguïté forte est attachée à ce terme "favorable". Favorable pour qui ? pour quoi ? On ne peut ignorer, sans faire preuve de naïveté, par exemple que les "intérêts" de la société d'immigration ne coïncident pas nécessairement avec les "intérêts" des immigrés... Revenons pour y voir clair à l'idée de rapport social qui sous-tend notre problématique. On pourrait dire qu'en situant le débat sur le terrain de l'appropriation, notre objectif est d'améliorer les conditions de réalisation de ce rapport et non de favoriser exclusivement l'un ou l'autre de ses "protagonistes". Cela conduit par exemple dans le domaine du logement à faire en sorte que l'habitat offert corresponde au plus près à l'habiter des immigrés, mais à faire en sorte dans le même temps que l'habiter de ces derniers ne déborde pas de manière inacceptable les possibilités et les normes de l'habitat.

Déplacer le débat vers le concept d'appropriation permet, plus largement, de sortir des alternatives du tout ou rien telles que intégration ou maintien de la cohésion communautaire ou bien encore intégration ou retour au pays.

Le propos n'est plus de prétendre trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces options, ce qui reviendrait à raidir le rapport dont nous parlons ou même à le détruire plutôt qu'à l'aménager, mais de créer une situation où l'un ou l'autre de ces projets alternatifs, s'intégrer ou retourner au pays par exemple, puisse se concevoir et se réaliser dans les conditions les plus favorables, dans un "entre-deux" vécu de façon positive.

Objet de recherche et base de la réflexion pour un programme social destiné à l'améliorer, l'appropriation se révèle bien être

le concept indissolublement descriptif et normatif que nous recherchions.

Rapportée à la question précise de l'"accompagnement social durable" du projet de relogement notre position est la suivante : nous entendons contribuer à la réflexion sur cet accompagnement et les équipements sociaux qu'il doit comporter, non à partir de conceptions a priori mais à partir d'informations recueillies sur les besoins des habitants de Nice-village, dans le cadre d'investigations menées sur la manière dont ces derniers s'approprient leurs conditions d'existence.

II.2. Les champs de l'appropriation

Descriptivement parlant, l'appropriation est "un aspect de la pratique sociale qui se traduit dans le langage par des significations" (Henri Lefebvre, 1967)

Cette pratique sociale globale se subdivise en pratiques ressortissant à des champs sociaux différents, qu'il convient de distinguer pour l'exposé même s'ils forment pour le sujet qu'elles concernent une totalité d'expérience.

Voici les champs sociaux qu'il convient de distinguer. Ils peuvent être considérés comme formant l'esquisse d'un futur plan d'enquête. (Il s'agit, soulignons-le, d'indications très succinctes qu'il conviendra de reprendre et de développer avant de commencer les investigations)

II.2.1. Accès à la cité de Nice-village Comment y arrive-t-on ?
quel rôle joue cet espace dans la trajectoire migratoire ?

II.2.2. Appropriation du logement. Pratique du logement et rapport symbolique à celui-ci. Comment et pourquoi se loge-t-on à la cité modulaire ? pourquoi souhaite-t-on en partir ? quel espace de vie y crée-t-on ?

II.2.3. Appropriation urbaine. Rapport pratique et "signifiant" à la ville dans toutes ses fonctions et symboles.

II.2.4. Accès au marché du travail. Rapport pratique et symbolique à la situation de travailleur immigré dit "célibataire". quel rôle pratique et symbolique (attribution d'image sociale...) joue la cité de Nice-village dans ce domaine (comme espace de confrontation d'une certaine demande de travail et d'une certaine offre de travail.) quels besoins de formation sont ressentis ?

II.2.5. Modes de consommation. Pratiques de consommation et significations attachées à ces pratiques. Rôle joué par les équipements commerciaux de la cité modulaire, tels qu'ils fonctionnent. (Comment sont-ils utilisés et vécus ?)

II.2.6. Modes de sociabilité. Rapports pratiques et symboliques aux groupes d'appartenance. Que signifie faire partie d'un groupe à la cité modulaire. Quelle est la nature et la force des liens selon que le groupe est simplement de définition nationale - le pays d'origine - ou régionale et locale ? (la région, le village dans le pays d'origine ?) y-a-t-il d'autres groupes signifiants ? quels sont les fonctions remplies par les groupes : quelles contraintes imposent-ils ?

II.2.7. Pratique des loisirs. Quels loisirs sont pratiqués ? quelles significations ont ceux qui sont centrés sur Nice-village, et ceux qui sont centrés à l'extérieur ? (Est-ce sous cette rubrique pudique qu'il faut parler de vie sexuelle ?)

II.2.8. Pratique religieuse. La bonne formulation serait ici : comment approprie-t-on sa situation aux obligations religieuses ressenties, et plus largement à son identité religieuse. Quel rapport a-t-on aux "nouveaux" modèles et courants (en clair du type intégriste...)

III. La question des réseaux et des groupes

Centrée sur un tel objet - les pratiques d'appropriation - l'investigation est d'abord rapportée à des sujets (sous la forme méthodologique d'études de cas.), et devrait déboucher sur l'identification de types différents d'appropriation.

L'investigation sur les groupes en tant que tels, ou sur d'autres formes sociales comme les réseaux et les filières, n'est pas au premier plan.

Cependant ces formes sociales représentent un niveau de la réalité sociale fortement présent dans chaque champ.

Que serait l'accès à l'emploi sans filière ? que serait l'accès au logement, et tout simplement l'immigration elle-même sans la mobilisation de réseaux ? que seraient les modalités d'occupation des logements sans l'interférence des groupes ?... (que dire des réseaux religieux !). Ce niveau de la réalité sociale exprime et commande à la fois l'appropriation et on ne saurait l'ignorer ou le négliger.

En fait nous le considérons comme un objet d'études dédoublant le premier, et non moins important. Il reste cependant second conformément à une vision qui le subordonne à la pratique sociale des sujets, en le considérant comme formant un ensemble de médiations au travers desquelles se réalise cette pratique.

Ces réserves faites nous espérons recueillir des données appréciables sur ce niveau de médiations de l'appropriation que représentent les réseaux, les filières, et les groupes...

IV. Méthodologie

En ce qui concerne la partie opératoire de l'étude, on aura à recourir à des processus d'observation et de recensement tout à fait classiques. Il convient néanmoins de souligner que ces opérations réclament une bonne connaissance linguistique et culturelle de la population, une capacité pour le chercheur de faire accepter les objectifs d'enquête en développant la prise de conscience d'un changement irréversible du cadre de vie, le souci d'évaluer les marges inévitables d'approximation dans un recueil forcément incomplet.

En ce qui concerne la partie réflexive, la procédure méthodologique requise par un tel objet s'indique d'elle-même. Il s'agit du recueil de discours centrés sur les conditions d'existence. Les différentes catégories de champs sociaux que nous avons énumérés plus haut esquissent une grille thématique pertinente pour le recueil de tels discours. Il faudra vérifier, cependant, qu'une telle grille répond bien aux principes d'organisation internes - propres au sujet - de tels discours.

Fait-elle sens pour le "sujet" (en somme est-elle appropriable, et comment, par celui-ci ?) ? La réponse à de telles questions ne va pas de soi, et fait partie intégrante des investigations. De ce point de vue, on peut dire que la situation d'"interview" (imaginons la scène, le chercheur, le travailleur immigré, le magnétophone...) appartient à cette extériorité - propre à la société d'immigration - que le "sujet" a à s'approprier. La manière dont se déroule cette appropriation - le sens qui est attribué à la situation - n'est pas moins révélatrice peut-être que le contenu verbal des échanges. Un nouveau champ en somme, devrait être distingué pour les pratiques d'appropriation : le champ des rapports aux enquêteurs, sociologues, chercheurs...

L'emploi prioritaire de la procédure du recueil de discours a pour nous une autre justification que celles qui relèvent de la pertinence méthodologique. Ayant pour finalité la mise au jour d'éléments utiles à un projet social destiné à améliorer les conditions d'existence de la cité, ces discours ne sont pas seulement dans notre cas un véhicule d'information - si tant est qu'une telle appréciation puisse jamais s'appliquer à d'autres cas... - ils prennent le sens d'une "parole immigrée" à laquelle le projet va s'efforcer de faire droit.

L'intervention du sociologue apparaît ainsi comme appartenant à cet ordre des médiations par lesquelles s'effectue l'appropriation ; ici c'est le projet qui est "approprié"...

En pratique. Le recueil de discours peut s'envisager à travers deux formules :

1) l'entretien semi-directif de recherches (individuel.) thématisé comme nous l'avons suggéré.

Il semble souhaitable, cependant, que l'entretien soit globalement centré sur la production de brefs récits de vie ou plutôt récits d'immigration, les thèmes des champs de pratiques, étant induits à partir de cette polarisation globale (on peut prévoir 20 à 30 de ces récits qui sont à considérer comme autant d'études de cas)

2) L'observation participante

C'est-à-dire le recueil de séquences de discours collectif greffés sur la participation des chercheurs à des groupes de discussion soit spontanés soit organisés, et centrés plutôt, pour leur part, sur la dynamique des réseaux, des filières, et des groupes.

A côté de ces deux procédures d'enquête on doit prévoir également des phases d'observation ethnographique directe - avec utilisation d'informateurs - Ces phases d'observation, concerneront plus précisément des objets traversant, sous des points de vue différents, les deux champs d'enquête - opératoire et réflexif - comme c'est le cas par exemple des "problèmes sociaux", ou de l'usage de l'"habiter" et des commerces.

DEVIS

A. Enquête opératoire (rubrique "observatoire de la situation migratoire exclue")

Recueil des données économiques et statistiques

Analyse de ces données

Travail de contextualisation

Etude et évaluation des problèmes sociaux

6 mois de chargé d'étude à mi-temps	35.000
Vacations complémentaires	25.000
Charges sociales	34.000
Missions	3.000
Documentation	4.000

	101.000

B. Enquête réflexive

(Passation de 30 entretiens semi-directifs récits de vie 3 à 5 discussions de groupes et/ou observation ethnographique. Premières analyses thématiques.)

6 mois de chargé d'étude à mi-temps	36.000
Vacationss complémentaires	35.000
Charges sociales	39.600
Transcription des bandes matériel	12.000
documentation	5.000
	3.000

	130.600

Total	231.000

Frais de gestion 8%	18.528
Direction scientifique 2%	5.002

TOTAL H.T.	255.130
	=====